

Prix du Mémoire de Master en Architecture 2017

Appel à candidature

Soucieuse d'encourager la réflexion sur l'architecture, la Fondation se propose d'attribuer un Prix du Mémoire de Master en Architecture.

La Fondation dispose d'une somme maximale de 4 000 € chaque année pour récompenser un ou des mémoires de qualité exceptionnelle.

Les mémoires doivent avoir été soutenus dans les différentes écoles d'architecture et être accompagnés d'un résumé d'une page, et d'une recommandation favorable émise par le Directeur de mémoire à l'attention du Jury de la Fondation Rémy Butler. Ces deux éléments sont indispensables.

Le dépôt des candidatures doit se faire **au plus tard le 20 juillet 2017**. Il est nécessaire de faire parvenir un exemplaire papier (qui sera conservé aux archives de la fondation) à l'adresse de la Fondation : 55 rue de Bretagne 75003 Paris, ainsi qu'une version électronique du mémoire, du résumé et de la lettre de recommandation, sous format PDF, à fondationremybutler.2017@gmail.com

Le Jury délivrera les résultats en décembre et attribuera les prix lors d'une cérémonie en janvier.

Sont éligibles au Prix du Mémoire 2017, les mémoires présentés pendant l'année scolaire 2016/2017. **Seuls les mémoires dont le propos interroge l'existence de l'Architecture seront analysés.** La liste des membres du Jury sera communiquée aux candidats à la rentrée. Les travaux du Jury sont discrétionnaires.

Mai 2017